



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 68
Hebdomadaires régionaux de la Montérégie

**Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée
entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN à Brossard et Longueuil**

LE RAPPORT DE MÉDIATION DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Québec, le 21 juin 2016 – Les Villes de Brossard et de Longueuil se sont engagées à reconfigurer et à restaurer une partie du ruisseau Daigneault, qui s'écoule dans ces deux municipalités, dans le cadre de la médiation en environnement sur le *Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN à Brossard et Longueuil*.

C'est ce qui ressort du rapport d'enquête avec médiation rendu public aujourd'hui par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel.

La commission d'enquête du BAPE estime que les engagements du promoteur pris dans le cadre de cette médiation sont susceptibles de conférer une valeur ajoutée à l'environnement tout en n'affectant pas les droits des tiers. Parmi les principaux engagements des deux Villes, on note la reconfiguration du ruisseau Daigneault sur plus d'un demi kilomètre en vue d'y recréer des niches écologiques variées et des seuils pour l'oxygénation de l'eau ainsi que la construction de pistes cyclables des deux côtés de la Grande Allée.

Le requérant et le promoteur, soit conjointement les Villes de Brossard et de Longueuil, ont accepté de participer à la médiation en environnement. Cette médiation découlait d'un mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. À l'issue des travaux, le promoteur a produit une série d'engagements écrits qui ont été jugés satisfaisants par le requérant, lequel a accepté de retirer sa demande d'audience publique à condition que les engagements pris par le promoteur dans le cadre de la médiation fassent partie intégrante d'un futur décret d'autorisation.

Le mandat confié au BAPE a débuté le 22 février 2016 et il était sous la responsabilité du commissaire Louis-Gilles Francoeur.

LA DISPONIBILITE DU RAPPORT

Le rapport d'enquête avec médiation en environnement sur le *Projet d'élargissement et de réhabilitation de la Grande Allée entre la Place de la Couronne et le chemin de fer du CN* par les Villes de Brossard et de Longueuil, est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

– 30 –

Source : Alexandre Corcoran-Tardif
Conseiller en communication
418 643-7447, poste 538 ou 1 800 463-4732
alexandre.corcorant-tardif@bape.gouv.qc.ca

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca
twitter.com/BAPE_Quebec

COMMUNIQUÉ